

Déclaration de tir de nuit du sanglier avec source lumineuse

(Autorisé par le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2021-2027 pour le département de la Moselle, conformément à l'Arrêté Préfectoral n°/...../2021)

Document à compléter et à adresser obligatoirement avant toute action de tir de nuit avec source lumineuse à :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle 1 rue de la Passotte CS75821 – 57078 METZ-Cedex 3 ou par mail : info@fdc57.org ou site internet : www.fdc57.org	M le Maire de la commune de <u>ILLANGE</u>	ONF (si lot domanial) :
	Adresse : <u>me du</u> <u>château d'eau</u>	- Agence de Moselle-Est : 1 rue Thomas Edison 57000 METZ
	Code Postale : <u>57970</u>	<u>Ou</u>
	Ville: <u>ILLANGE</u>	- Agence de Moselle-Ouest : 24, route de Phalsbourg BP 30155 57403 SARREBOURG Cedex

Je soussigné (nom-prénom)..... SCHLEMER JOSEPH.....

Titulaire du droit de chasse sur la commune de..... ILLANGE.....

Lot n° : communal réserve domanial (cocher la case correspondante)

Demeurant 55 me principale à VOLSTROFF 57940.....

Afin de réguler les populations de sangliers, je déclare pratiquer le tir de nuit avec source lumineuse, conformément à la réglementation en vigueur, sur les secteurs suivants :

-
-
-
-

Je vous prie de bien vouloir noter que je réaliserai ces actions du 06/03/2025 au 06/03/2026

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à : VOLSTROFF..... Le 06/03/2025

Signature (obligatoire) :

